Nous tenons ces réunions depuis maintenant 2 mois, la CGT souligne favorablement la circulaire et le décret sur les personnes vulnérables, cependant elle fait aussi l'amer constat que sur des points essentiels les revendications n'avancent peu voire pas du tout.

REFORMES EN COURS ET CONDITIONS DE LA DEMOCRATIE SOCIALE

Si nous notons de ci de là que les CHSCT ont parfois du mal à être réuni, alors que la situation sanitaire l'exige, les modalités d'application de la loi Transformation Fonction Publique ne rencontrent, elles, aucun obstacle. Les agents ne comprennent pas ce zèle à réunir les instances paritaires dans un mode dégradé pour mettre en place les lignes de gestion dès janvier 2021 ou augmenter les temps de travail à 1607 h alors qu'aucun plan de continuité de l'activité n'a été mis en place et que chacune et chacun fait ce qu'il veut dans son coin. Le mouvement dans les établissements scolaires de mardi, largement suivi, en est une illustration marquante. Sur les lignes de gestion, ce sont y compris des employeurs territoriaux qui pointent les problèmes et même les risques de leur mise en oeuvre à marche forcée. Il est plus que nécessaire de cibler les priorités en fonction du contexte, le temps des réformes et de leur application doit être suspendu. Au risque de faire une sempiternelle répétition, la CGT réaffirme que le gouvernement s'honorerait de revenir sur la suppression du CHSCT en tant qu'instance dédiée et de plein exercice.

CONSEQUENCES DU CONFINEMENT SUR LA CIRCULATION DES PERSONNELS

Toutes les garanties doivent être données qu'aucun agent ne sera verbalisé alors qu'elle ou il est sur son temps de travail ou sur son temps de trajet. Les justificatifs nécessaires doivent être fournis par tous les employeurs. Le gouvernement doit donner des consignes fermes de discernement aux forces de l'ordre.

Nous tenons surtout à nous élever contre la verbalisation de nos collègues lors d'un rassemblement pour la défense des urgences de l'hôtel Dieu à Paris. Ces tentatives d'intimidations vexatoires ne font que renforcer le sentiment de privation de libertés individuelles et collectives et entament durablement la nécessaire cohésion sociale que la période exige.

LA SITUATION DES PERSONNELS VULNÉRABLES

La CGT Fonction publique souligne que la situation des salariés vivant avec des personnes vulnérables doit aussi être revue compte tenu du développement de la pandémie.

LES AGENTS POSITIFS OU CAS CONTACT

Nos camarades, notamment de la FP hospitalière, attirent l'attention sur les agents cas contact voire

positifs à qui l'on demande de venir travailler. Pour des raisons sanitaires élémentaires, nous demandons une réaffirmation dans toute la Fonction publique de la doctrine selon laquelle les malades sont en arrêt maladie et les cas contact en ASA.

LE JOUR DE CARENCE

La CGT continue de réclamer sa suspension dans la période et son abrogation pure et simple. L'absence de réponse positive, alors que le gouvernement l'avait suspendu lors du 1er confinement est un très mauvais signal. La CGT réclame des éléments statistiques fermes sur les effets du maintien de ce jour de carence dans la période de crise sanitaire. En effet, prolonger ce symbole du dogme libéral au prétexte d'économiser quelques dizaine de milliers d'euros au prix de la santé des agents serait un très mauvais point que le gouvernement devra assumer ! La CGT estime même que les conséquences budgétaires du maintien du jour de carence, vu son probable impact sur les comptes de l'assurance maladie, effacent certainement les économies de bout de chandelle réalisées.

RÉMUNÉRATION

Durant la pandémie, et nous en serons tous d'accord, les agents publics ont été présents. Or nombre d'entre eux n'ont pas bénéficié d'une quelconque amélioration de leurs revenus alors que l'élément central du traitement reste gelé depuis plus d'une décennie. C'est pourquoi la CGT demande une nouvelle fois l'ouverture de négociations salariales afin d'éviter les inégalités et les écarts dans la fonction publique.

../.. suite à télécharger

fichiers: Télécharger reunion_hebdo.pdf (366.35 Ko)
Public: COVID-19
Fonction publique

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank